

Plus belle la démocratie ! Décidons et agissons en commun

Bravoc'h an demokratelezh !
Dibabomp ha greomp a-gevret



La démarche Locmiquélic Citoyenne !

Notre démarche vise à développer le lien entre les habitants, pour permettre à chacun de participer et de s'impliquer dans la vie de la commune.



1- LE POINT DE DÉPART : DES VALEURS

Devant les enjeux démocratiques, sociaux et climatiques, nous étions 9 à nous retrouver en septembre avec l'envie de changer l'organisation de la commune. Animés par des valeurs plutôt que par l'attrait du pouvoir, ce sont elles que nous avons affichées dès le début.

Nous avons appris à avancer ensemble, dans le respect des opinions de chacun. Notre démarche ne se réclame d'aucun parti politique.

2 - L'APPRENTISSAGE DE LA DÉCISION ENSEMBLE

Du 13 octobre au 25 janvier, 12 ateliers participatifs ont été organisés. Ouverts à tous, ils ont permis à chacun d'apporter son point de vue et d'élaborer des propositions pour la commune, avec des méthodes d'intelligence collective animées par des personnes formées.

Au delà de ces ateliers, qui ont fait émerger un grand nombre d'orientations, le projet sera construit avec les habitants tout au long du mandat, en cherchant à faire s'exprimer l'ensemble des sensibilités.



Douze ateliers participatifs :

- ⇒ Et si on réinventait notre ville ensemble ?
- ⇒ Grandir et vieillir à Locmiquélic
- ⇒ Vivre ensemble et s'ouvrir au monde
- ⇒ Quel fonctionnement pour Locmiquélic Citoyenne ?
- ⇒ Se déplacer à Locmiquélic
- ⇒ Travailler à Locmiquélic
- ⇒ Anticiper les changements et valoriser nos ressources
- ⇒ Être en bonne santé à Locmiquélic
- ⇒ Construisons ensemble un projet citoyen
- ⇒ Et si on s'inspirait de ce qui existe déjà ailleurs ?
- ⇒ Ensemble, fixons les objectifs de notre commune !
- ⇒ Décider à plusieurs, et si on testait ?

3 - UNE GOUVERNANCE CITOYENNE

Le schéma démocratique actuel peut amener les élus à diriger pendant 6 ans sans implication réelle des citoyens. Nous souhaitons repenser ce modèle. **Nous estimons qu'une commune doit faciliter l'expression, la participation et la prise de décision de toutes et tous, au quotidien et pas uniquement au moment des élections.**

Pour ce projet ambitieux, nous nous inspirons de communes qui fonctionnent déjà sur ces nouveaux schémas, telles que Trémargat (Côtes d'Armor), Saillans (Drôme) ou Loos-en-Gohelle (Pas de Calais).

De nombreux citoyens nous ont rejoints pour participer à cette démarche. Nous sommes aujourd'hui plus de 200 et avons mis en place un fonctionnement interne et un cadre pour inclure tous les habitants de Locmiquélic qui le souhaitent.

Les manières de participer à la vie de la commune sont nombreuses. De manière occasionnelle ou régulière, toutes les formes d'implication sont les bienvenues !

Locmiquélic Citoyenne ! défend un nouveau mode de décision : les habitants, les acteurs économiques, les usagers, les agents communaux, élaborent avec les élus les propositions qui seront débattues au conseil municipal.

Ce schéma de gouvernance prévoit, aux côtés du conseil municipal, des instances indépendantes, telles que le conseil des sages et le conseil citoyen. Au cœur du dispositif : des commissions participatives, lieux de construction des politiques publiques.

Retrouvez toutes les explications sur le schéma en double page.



4 - UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Nous voulons sortir d'une logique qui concentre le pouvoir, pour partager les décisions !

Nous sommes suffisamment nombreux sur la commune à souhaiter un changement démocratique et à être prêts à nous engager pour plus de liens, plus de solidarité et plus d'actions.

Nous nous inscrivons dans une démarche de haute qualité démocratique

- Notre équipe a construit la charte jointe qui guide nos actions dans le respect des valeurs établies.
- Le maire, tout comme le trinôme de tête, sera élu lors du 1er conseil municipal parmi les conseillers municipaux, et ce quelle que soit leur position dans la liste, tel que prévu par la loi.
- Nous avons adopté la charte Anticor (contre la corruption) et la charte Morbihan en Transition (transition écologique et sociale) qui nous engagent sur un comportement éthique et responsable.

Rejoignez-nous !

LES COMMISSIONS PARTICIPATIVES correspondent aux 8 délégations. Elles comprennent
Elles élaborent des propositions qui sont votées en Conseil Municipal. **Elles sont donc au co**

LES COMMISSIONS PROJETS sont mises en place pour une durée déterminée pour traiter
commune, etc.

Certains citoyens peuvent choisir de s'engager sur la durée de la commission et ainsi contri

Citoyens, acteurs économiques



↑ Informent et interrogent en permanence

Rejoignent ou sont à l'initiative

LE CONSEIL MUNICIPAL

Elit le maire, vote les propositions, désigne deux élus référents par commission, se réunit fréquemment.

Conseil Municipal

27 élus



- ✓ Trinôme de tête
- ✓ Trinômes d'élus incluant les listes minoritaires
- ✓ 8 délégations

Élaborent des propositions

8 com
pa

Comm

Coordonnent et facilitent

LE MAIRE

Le trinôme de tête facilite l'exercice et le partage des responsabilités

la représentativité à Lorient Agglomération est assurée par 2 autres élus (non cumul des mandats).



Conse

Le Conseil des sages garantit le fonction
participatif et le respect des valeurs

LA MAIRIE SE TRANSFORME EN UNE COOPÉRATIVE CITOYENNE intégrant : le
Elle est régie par un règlement intérieur qui décrit le fonctionnement démocratique

Schéma de

es citoyens, des élus et des employés municipaux et sont ouvertes à tous.
ur de la prise de décision.

projet particulier, par exemple la révision du plan de circulation, la végétalisation de la

er à la prise de décision, d'autres peuvent venir donner leur avis occasionnellement.

usagers




Imaginent l'avenir

issions
icipatives
ermanentes

issions projet


Conseil Citoyen
20 personnes tirées au sort


Conseil des Jeunes

Contribuent et
apportent leur
analyse

des sages
personnes

ment

**Employés
Municipaux**



1 agent chargé de la participation

LE CONSEIL CITOYEN
composé uniquement
d'habitants, représente les
intérêts de la nature et des
générations futures.

Il s'assure de l'adéquation des
grands projets de la commune
avec les enjeux sociaux,
économiques, écologiques et
climatiques à moyen et long
termes.

**LE CONSEIL CITOYEN ET LE
CONSEIL DES JEUNES** sont
accompagnés par 1 animateur,
employé municipal.

oyens, les élus, les employés municipaux et usagers de la commune.

ouvernance

LES COMMISSIONS PARTICIPATIVES correspondent aux 8 délégations. Elles comprennent des citoyens, des élus et des employés municipaux et sont ouvertes à tous. Elles élaborent des propositions qui sont votées en Conseil Municipal. **Elles sont donc au cœur de la prise de décision.**

LES COMMISSIONS PROJETS sont mises en place pour une durée déterminée pour traiter un projet particulier, par exemple la révision du plan de circulation, la végétalisation de la commune, etc.

Certains citoyens peuvent choisir de s'engager sur la durée de la commission et ainsi contribuer à la prise de décision, d'autres peuvent venir donner leur avis occasionnellement.

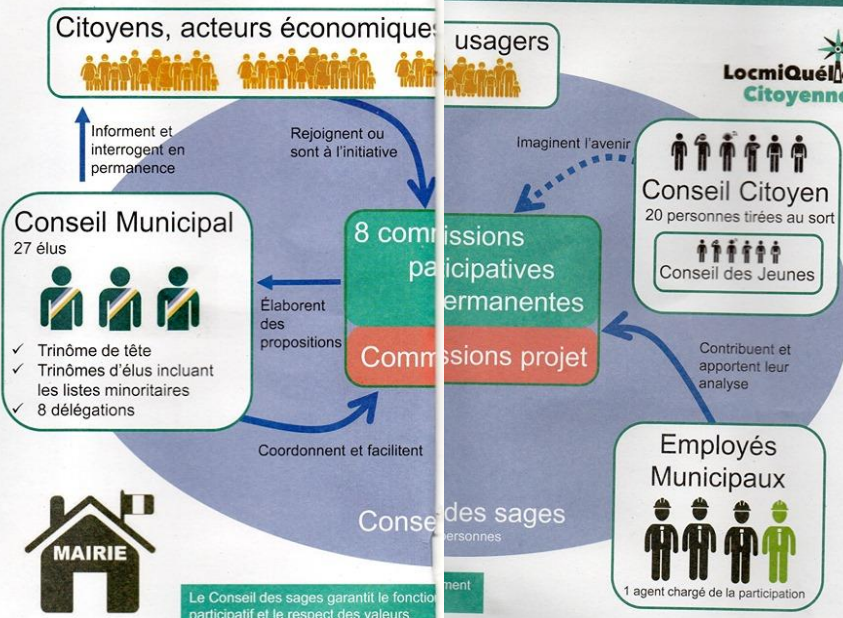
es citoyens, des élus et des employés municipaux et sont ouvertes à tous. Elles élaborent des propositions qui sont votées en Conseil Municipal. **Elles sont donc au cœur de la prise de décision.**

projet particulier, par exemple la révision du plan de circulation, la végétalisation de la commune, etc.

er à la prise de décision, d'autres peuvent venir donner leur avis occasionnellement.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Élit le maire, vote les propositions, désigne deux élus référents par commission, se réunit fréquemment.

LE MAIRE
Le trinôme de tête facilite l'exercice et le partage des responsabilités
la représentativité à Lorient Agglomération est assurée par 2 autres élus (non cumul des mandats).



LE CONSEIL CITOYEN composé uniquement d'habitants, représente les intérêts de la nature et des générations futures.
Il s'assure de l'adéquation des grands projets de la commune avec les enjeux sociaux, économiques, écologiques et climatiques à moyen et long termes.
LE CONSEIL CITOYEN ET LE CONSEIL DES JEUNES sont accompagnés par 1 animateur, employé municipal.

LA MAIRIE SE TRANSFORME EN UNE COOPÉRATIVE CITOYENNE intégrant : les citoyens, les élus, les employés municipaux et usagers de la commune. Elle est régie par un règlement intérieur qui décrit le fonctionnement démocratique.

Schéma de gouvernance

Nos objectifs

OBJECTIF N°1 :

PERMETTRE À CHACUN DE S'IMPLIQUER DANS LA VIE DE SA COMMUNE



⇒ Créer des lieux et des moments pour échanger et proposer une communication innovante en faveur de la transparence de l'action municipale : site Internet, crieur, lieux d'affichage dans la ville, consultation citoyenne, etc.

⇒ Réinventer le fonctionnement des institutions : création de commissions participatives permanentes, d'un conseil citoyen et d'un conseil des sages. Transformer la mairie en une coopérative citoyenne.

OBJECTIF N°2 :

INTÉGRER L'URGENCE CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE DANS TOUTES LES DÉCISIONS COMMUNALES

⇒ Encourager une agriculture et une alimentation saines : aider à l'installation de paysans et donner la priorité aux produits bio et locaux dans les cantines.

⇒ Initier et favoriser les projets collectifs de transition énergétique et de lutte contre la précarité : économie d'énergie, production d'énergies renouvelables, rénovation groupée.



OBJECTIF N° 3 :

FAVORISER LES RENCONTRES ET LA CONVIVIALITÉ



⇒ Renforcer les solidarités pour permettre à chacun de répondre dignement à ses besoins fondamentaux et favoriser les coopérations : logements à loyer encadré, accessibilité alimentaire, achat groupé d'énergie, transport solidaire, insertion par l'activité économique, mutuelle municipale, accueil de jour, hébergement d'urgence, etc.

⇒ Aménager les espaces publics et multiplier les occasions de rencontre entre les habitants : maison des associations et des citoyens, fêtes de quartiers, aires de jeux, cinéma associatif, etc.

OBJECTIF N° 4 :

ENCOURAGER TOUTES LES ÉNERGIES ET LES TALENTS

⇒ Soutenir les propositions des habitants et stimuler les activités associatives, artisanales et la création d'entreprises : pépinière d'entreprises, halles, tiers-lieux, forum des entrepreneurs, etc.

⇒ Aménager des espaces pour intensifier la vie culturelle et artistique : ateliers communs, kiosques, salles d'expositions, etc.



**OBJECTIF N° 5 :
ACCUEILLIR ET IMPLIQUER TOUTES LES GÉNÉRATIONS**

- ⇒ Créer des lieux et des activités pour tous les âges : restaurant municipal, ateliers d'échanges de savoirs, plateforme de services, habitats partagés, café associatif, auberge de jeunesse, etc.
- ⇒ Construire un projet éducatif pour donner aux jeunes le pouvoir de relever les défis de l'urgence climatique, de l'implication citoyenne et de la convivialité



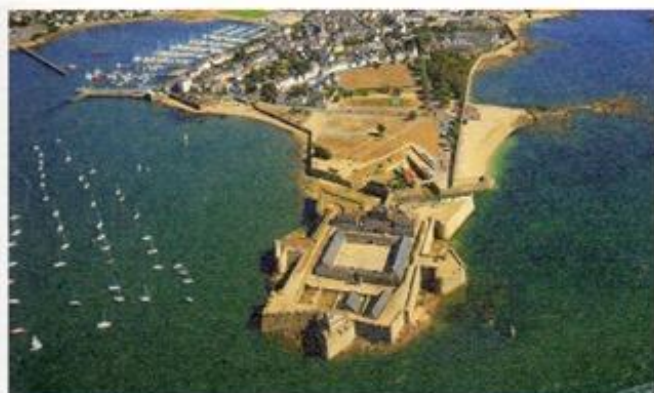
**OBJECTIF N° 6 :
PARTAGER LES VOIES PUBLIQUES ET FACILITER LA MARCHÉ ET LE VÉLO**



- ⇒ Élaborer avec les habitants et les communes voisines un plan de circulation qui donne toute leur place aux piétons et aux cyclistes : trottoirs élargis, pistes cyclables continues, parking relais avec auto-partage, pédibus, vélo-école, etc.
- ⇒ Améliorer le réseau de transports en commun : augmenter les fréquences et amplitudes des horaires des bus et batobus, desservir de nouvelles communes, faciliter l'embarquement des vélos et l'adaptation aux PMR, notamment dans le choix des futurs bateaux.

OBJECTIF N° 7 : RENFORCER LES SOLIDARITÉS AVEC LES COMMUNES VOISINES

- ⇒ Permettre aux habitants des communes de la rive gauche de pratiquer des activités sportives et culturelles grâce à des équipements accessibles à toutes les bourses et à toutes les générations.
- ⇒ Valoriser collectivement le patrimoine, l'environnement de la rade de Lorient et favoriser l'accueil de nouveaux habitants ainsi que le tourisme responsable.



**OBJECTIF N°8 :
RENDRE POSSIBLE L'EXPÉRIMENTATION**

- ⇒ A vous de jouer !



Plus belle la démocratie ! Décidons et agissons en commun

Bravoc'h an demokratelezh !
Dibabomp ha greomp a-gevret



Annette MASSOT*
Astrid KERJEAN-DUJARDIN
Aurélien BRUCHEC
Cécile DEPREZ
(candidate au Conseil communautaire)
Charles ROBERT
Claire SIMON LE MEZO
Claude COURTET
Corentin LE ROY
Florence PAYS
Franck GAUBERT
(candidat au Conseil communautaire)
François NICOLLE
Gérard KERJEAN
Gwenn LE POTIER
Isabelle MARCHAND*

Jean-Pierre BONERT
Lucie MONTIER
Marie-Laure LAMY
Marisabel SANCHEZ
Max SCHAFFER
Maxime PEYTAVIN
Michel BROUTIN
Michel GAUDIN*
Olivier PEDRON
Priscille GOGUET
Raphaël BALDOS
Sophia NABTI*
Stéphanie MERLO*
Sylvie JOURNAUX
Sylvie LEMONNIER

Dans l'ordre alphabétique des prénoms
*Absents sur la photo

Partagez avec nous !

CHARTRE DU COLLECTIF

Nous nous engageons à porter ces valeurs et priorités, dans le fonctionnement du Collectif Locmiquélic Citoyenne ! comme dans celui du conseil municipal.

Transparence

Rendre les informations accessibles à tous les citoyens à tout moment,
Expliquer le fonctionnement de nos institutions locales,
Préserver l'intérêt général de tout conflit d'intérêt et bannir le clientélisme,
Veiller à la transparence des travaux du collectif, de la gestion de la commune et des prises de décisions.

Partage

Encourager la prise d'initiatives et de décisions, pour réconcilier les habitants avec la politique, au service du bien commun,
Rassembler les idées, les compétences, les énergies et encourager les talents,
S'appuyer sur des décisions collectives, solidaires, respectueuses et constructives pour définir nos politiques publiques,
Partager les émotions et se donner de l'énergie.

Ecologie

Intégrer les urgences climatique et écologique dans toutes les décisions,
Placer le respect du vivant, de la planète, de sa biodiversité et de ses ressources naturelles au cœur de nos actions et projets.

Ambitions

Exercer les responsabilités, non pour le pouvoir, mais pour faire progresser la vie en commun,
Créer les conditions d'écoute, de bienveillance et d'ouverture, pour que chaque habitant puisse s'informer, se former, s'exprimer, proposer, décider, suivre les projets et les évaluer,
Développer une vision à la fois locale et globale sur tous les sujets actuels et se préparer à relever les défis de demain,
Se donner le droit d'expérimenter.

Responsabilités

Instituer le non cumul des mandats et alterner les responsabilités pour garantir l'intégrité,
Assumer individuellement les décisions collectives,
Répartir les rôles, les implications et les indemnités au sein du Conseil municipal.

Collectif

Mettre en place des commissions participatives rassemblant habitants, usagers, élus, associations, acteurs économiques et employés municipaux, Utiliser des méthodes qui développent l'intelligence collective, ainsi qu'une communication apaisée et respectueuse de la parole de chacun,

Recourir à la gestion par consentement pour la prise de décision,
Construire une diversité enrichie intégrant les élus minoritaires.

Bonheur

Choisir des indicateurs de richesses incluant le bonheur et le bien-être de la population,

Sortir de l'individualisme, redonner du sens au vivre ensemble et contribuer à un autre progrès social et environnemental,

Agir pour le respect des droits, de la justice sociale et de nos biens communs : l'eau, l'air, la terre, la culture, les relations humaines, etc.

Citoyenneté

Permettre à chacun de s'impliquer dans la vie du territoire et du pays,

Promouvoir les outils participatifs, tels que forums, assises de citoyens, etc.

Solidarité

Favoriser l'entraide entre habitants, créer des réseaux d'échange et de services,

Créer les conditions de rapprochement et de rencontre entre générations,

Accueillir les nouveaux arrivants, tous.

Tolérance

Respecter le principe : « Personne n'a raison, chacun a son point de vue »,

Rechercher une véritable diversité dans la représentation des citoyens et des opinions.

Convivialité

Favoriser les échanges entre personnes et entre groupes,

Faire en sorte que chacun se sente à l'aise et accueilli,

Développer les temps festifs et les lieux de rencontre chaleureux.

Intérêt général

S'impliquer pour les autres de façon désintéressée,

Dépasser les appartenances et les intérêts personnels,

Rechercher collectivement le bien-être commun, pour les générations actuelles et celles à venir.

Rejoignez le collectif !